



Tarifs des prestations Placements

sous réserve de modifications

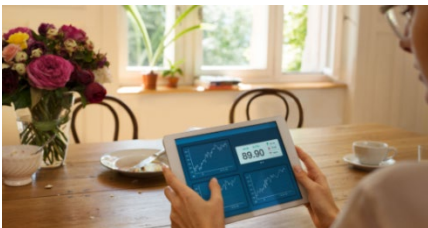
Négoce de titres - Courtage

Tarifs échelonnés*	Actions / Produits structurés / Fonds négociés en Bourse				Obligations	
	Place boursière Suisse	Place boursière Etranger 1	Place boursière Etranger 2	Hors bourse	Place boursière Suisse	Place boursière Etranger (incl. Eurobonds)
Pour les premiers CHF 25'000	0.440%	0.640%	0.760%	0.760%	0.320%	0.340%
+ pour les suivants CHF 25'000	0.400%	0.600%	0.680%	0.680%	0.280%	0.300%
+ pour les suivants CHF 50'000	0.320%	0.480%	0.640%	0.640%	0.160%	0.180%
+ pour les suivants CHF 150'000	0.080%	0.320%	0.480%	0.480%	0.072%	0.072%
+ pour les suivants CHF 250'000	0.040%	0.160%	0.200%	0.200%	0.068%	0.068%
+ pour valeurs supérieures à CHF 500'000	0.020%	0.080%	0.120%	0.120%	0.060%	0.060%
Minimum	CHF 40.00**	CHF 60.00	CHF 100.00	CHF 130.00	CHF 40.00	CHF 70.00

Hors taxe d'exécution, droit de timbre de négociation, impôts et frais de tiers.
Les détails concernant les places boursières se trouvent dans la liste à la page 2.

* Calcul selon le tarif échelonné: addition des montants par limite de quantités pour le courtage total.

** Pour les transactions e-banking à partir de CHF 7'500.00, un minimum de CHF 50.00 est facturé.



Tarifs des prestations Placements

sous réserve de modifications

Tarifs échelonnés*	Fonds, Plan d'épargne en fonds de placement (souscription à la valeur d'inventaire nette / NAV)			
	Fonds obligataires à court terme	Fonds obligataires	Fonds indiciels	Fonds en actions / stratégiques / Autres fonds
Pour les premiers CHF 25'000	0.180%	0.340%	0.400%	0.640%
+ pour les suivants CHF 25'000	0.160%	0.300%	0.352%	0.600%
+ pour les suivants CHF 50'000	0.140%	0.180%	0.320%	0.480%
+ pour les suivants CHF 150'000	0.100%	0.072%	0.300%	0.320%
+ pour les suivants CHF 250'000	0.080%	0.068%	0.280%	0.160%
+ pour valeurs supérieures à CHF 500'000	0.040%	0.060%	0.240%	0.080%
Minimum	CHF 60.00	CHF 60.00	CHF 60.00	CHF 60.00

* Calcul selon le tarif échelonné: addition des montants par limite de quantités pour le courtage total.

** Minimum non applicable pour investissements dans plan d'épargne en fonds de placement.

*** Les demandes ne peuvent être placées qu'à l'aide du conseiller à la clientèle.

Autres dispositions / Places boursières

Tarifs pour volumes supérieurs sur demande. Lorsque des ordres boursiers sont exécutés en plusieurs étapes, le barème quantitatif ci-dessus s'applique par décompte. A partir du 2e jour, un décompte séparé est établi. Les courtages sont exemptés de la TVA. Les droits de timbre, taxes de bourse ainsi que les frais boursiers sont débités en sus. Des frais supplémentaires sont dus lors de l'achat ou de la souscription et, dans de rares cas, lors de la vente ou du rachat de fonds de tiers. Cela concerne plus particulièrement les hedge funds.

Si un fonds ne peut être affecté à aucune des catégories mentionnées (source: SIX Telekurs), le tarif pour les fonds en actions est appliqué.

Place boursière Suisse:

SIX Swiss Exchange, SIX Swiss Exchange Blue Chip, SIX Structured Products Exchange, Berner Börse

Produits structurés : Produits en émission, produits conclus par deritrade MIP, produits cotés et négociés à la SIX Structured Products Exchange, produits non cotés mais négociables électroniquement (incl. Marché gris). Les produits des émetteurs suivants sont négociables électroniquement: Raiffeisen / Vontobel / Leonteq / UBS / CS / J. Bär / ZKB

Place boursière Etranger 1:

Amsterdamse Effectenbeurs, Bourse de Berlin, Euronext Bruxelles, Euronext Paris, London Stock Exchange, Bourse de Munich, Börse Frankfurter Zertifikate AG, Bourse de Stuttgart, XETRA, Bourse hanséatique de Hambourg, Europe-Eurobonds, Bourse de Dusseldorf, Bourse de Francfort

Place boursière Etranger 2:

American Stock Exchange, Dublin Stock Exchange, Hong Kong Stock Exchange, Mailand Stock Exchange, NASDAQ, New York Stock Exchange, Bourse de Vienne, autre place boursière

Hors bourse:

Produits non cotés et non négociables électroniquement (incl. Marché gris)